



# « Culture et Santé »

**Bilan du partenariat  
2018 – 2021**

---

## Introduction

Le partenariat « Culture – Santé » mis en place depuis 2013 entre l'ARS et la DAC s'est poursuivi dans le même état d'esprit durant ces trois dernières années :

- partage et échanges réguliers, co-construction avec les différents acteurs mobilisés pour l'amélioration des conditions de vie de tout un chacun ;
- écoute, attention et intérêt pour garder les sens en éveil et susciter les curiosités.

La nécessité de maintenir le lien dans un contexte perturbé par la pandémie n'a pas remis en cause cette volonté conjointe de favoriser l'accès des usagers, patients, professionnels de santé à des pratiques culturelles et artistiques. De même les acteurs de la culture ont redoublé de bienveillance et de patience pour aménager leurs projets afin de les rendre réalisables au regard des contraintes sanitaires.

La méthodologie mise en place a été respectée, à savoir appel à projet sur des enjeux et objectifs prédéfinis, comité de sélection élargi.

Une convergence des politiques publiques et une mobilisation de moyens sur des enjeux de démocratisation culturelle, de santé publique ont permis de couvrir un large champ d'intervention.

## I. Cadre méthodologique d'intervention

Il a été fixé dans la convention triennale, selon les modalités ci-après :

- Un appel à projets annuel ;
- Des résidences artistiques ;
- Un label « Culture et santé » ;
- La désignation de référents culture au sein des lieux de soins ;
- Des moyens financiers.

### A – Les appels à projets

#### Les critères du cahier des charges

Les appels à projets annuels reposaient sur les grandes orientations de la convention de partenariat, et notamment :

- la prise en compte -des orientations du projet régional de santé 2018-2027 (PRS) ;
- la présentation de projets artistiques construits en collaboration étroite avec les communautés de professionnels et de patients ;
- des démarches de communication construites en amont des projets pour promouvoir la dynamique sur l'ensemble du territoire et mieux toucher les différents publics ;
- un seuil minimum de co-financement à hauteur de 15 % du montant global.

## La qualité des projets déposés

Pour améliorer l'aspect qualitatif des propositions, deux évolutions importantes ont été mises en place entre 2019 et 2021 :

- La transmission d'un protocole décrivant précisément les conditions matérielles d'accueil dans l'établissement dans le cadre d'un document co-signé : personne référente, espace dédié adapté au projet, modalité de circulation dans l'établissement, protocole COVID).
- La description des partenariats et la transmission de lettres d'engagements qui doivent être fournies.

Force est de constater que ces nouveaux critères de recevabilité ont contribué à améliorer la maturité et la mise en œuvre des projets. De même l'intérêt manifeste, l'implication des agents des établissements de soin et la contribution financière de ces derniers ont favorisé l'appropriation des projets par l'ensemble de la communauté de professionnels et de patients.

Par ailleurs, à compter de 2020, une thématique transversale a été retenue dans le cahier des charges afin de tenir compte du contexte épidémiologique : « Altérité et sociabilité » Cette thématique n'ayant été mise en avant dans aucun des projets déposés jusqu'à présent, il paraissait important de se questionner sur son opportunité et/ou ses modalités.

## B- Les résidences artistiques

Un groupe de travail a été créé en 2019, à l'initiative de la DAC et de l'ARS. Une fiche repère a été rédigée afin de définir le cadre d'intervention de ces résidences.

L'objectif consistait à favoriser la prise en compte d'une thématique cible du PRS, en partenariat avec les collectivités locales (CLS notamment, mais aussi Conseil départemental, Conseil régional...), avec possibilité de cofinancements, mise à disposition de lieux etc.

La résidence pouvait être financée sur 2 ans avec une phase d'écriture - recherche (partenariats notamment) la première année et une phase de création la deuxième année (Co-construction avec la communauté de professionnels et de patients, collectivités...etc.).

Malgré la fiche repère co-construite avec les acteurs du territoire, et annexée chaque année au cahier des charges de l'appel à projet, le nombre de résidences en milieu artistique est resté peu élevé<sup>1</sup>.

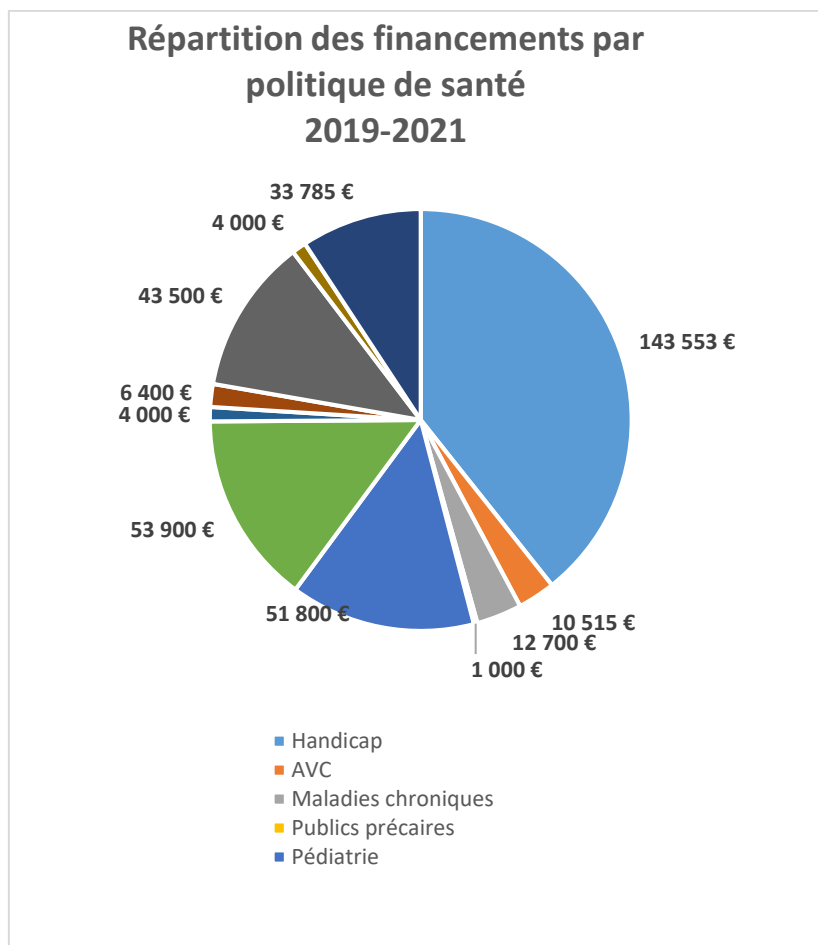
---

<sup>1</sup> Superflex – « Jardin La nurserie » et Clotilde Provansal – « Actes »

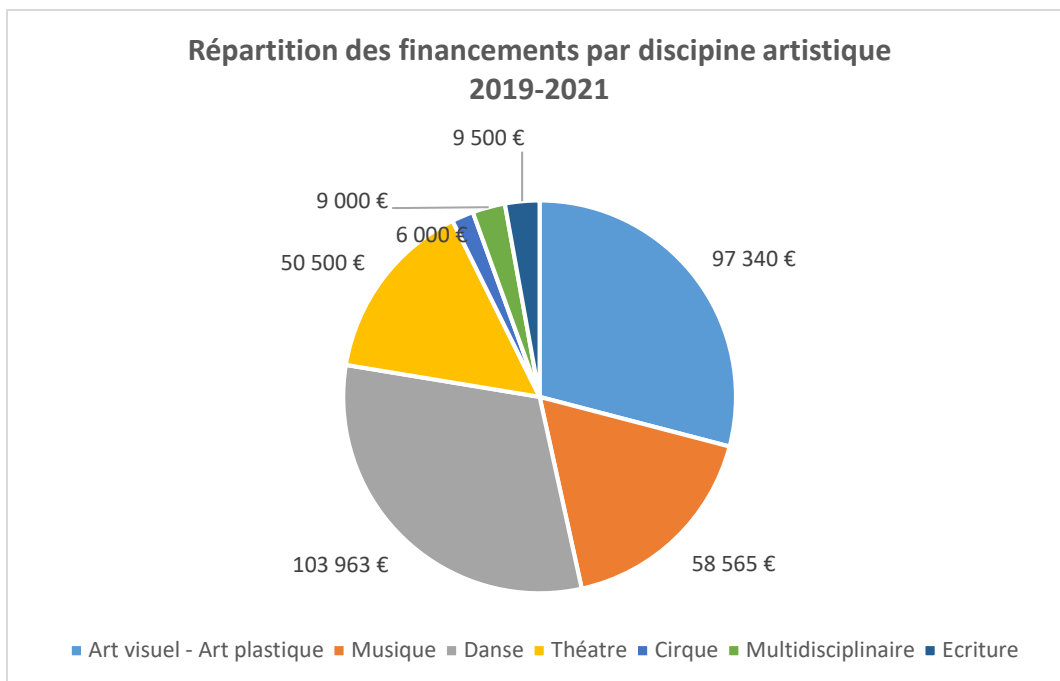
## II. Bilan des actions soutenues

### A - Quelques données chiffrées

Les secteurs ayant majoritairement bénéficié du partenariat culture et santé sont le handicap (14 projets), la santé mentale (13 projets), la pédiatrie (8 projets) et les personnes âgées (5 projets).



La danse et les arts visuels sont les principales disciplines artistiques ayant bénéficié du partenariat, suivies par la musique et le théâtre.



Il convient par ailleurs de souligner que l'ARS a souhaité ouvrir l'espace « Culture et Santé » au secteur libéral, et plus précisément aux maisons de santé pluridisciplinaires. Ainsi, le nombre de projets déposés est passé de 1 en 2019 à 4 en 2021.

## B - Quelques illustrations

### Cirque à l'Hôpital d'Enfants avec la compagnie « Cirquons flex »

Retenu dans le cadre de l'appel à projet 2019, le projet *Cirque à l'hôpital*, porté par l'Hôpital d'Enfants et la compagnie locale d'arts du cirque Cirquons Flex, a été une belle réussite pour les acteurs qui ont fait mûrir le projet mais surtout pour les enfants hospitalisés.

Pendant plusieurs semaines, 12 enfants ont participé, au sein de l'hôpital, à des ateliers animés par une artiste de la compagnie.



La restitution s'est tenue « hors les murs » le 16 décembre au lycée professionnel de La Montagne, en présence des familles, usagers, professionnels, élèves et professeurs du lycée, partenaires associatifs et institutionnels.

A l'issue de ce temps fort, le spectacle « Appuie-toi sur moi » a été présenté par les artistes de la compagnie.

L'occasion pour l'ARS et la DAC de rappeler les enjeux du partenariat pour les patients, les professionnels et les artistes et de promouvoir une culture accessible aux personnes hospitalisées, dans le respect des orientations du projet régional de santé.



### « Actes : de la médecine à l'art contemporain » au CHU de La Réunion

Dans le cadre d'une résidence en milieu hospitalier intitulée « Actes : de la médecine à l'art contemporain », l'artiste plasticienne Clotilde Provansal a interrogé le geste comme vecteur de transversalité et d'hybridité dans les arts visuels.

A travers cette résidence, elle a souhaité décloisonner l'hôpital, créer de la porosité entre l'hôpital et le monde extérieur, de la transversalité entre les disciplines que sont l'art et la médecine. Son projet vise à raccorder le corps humain à l'île, paysage vivant, protecteur, matrice nourricière, chargée d'histoire et de diversité culturelle.

Cette résidence contribue par ailleurs à nourrir ses recherches au sein du « Laboratoire des Hybrides ». Les pièces générées sont hybrides à la fois dans leur forme (collages, installations, vidéos tutoriels) et leur processus car nées des rencontres (ressentis, expériences, savoirs, savoir-faire, cultures) avec le personnel soignant et les patients de l'hôpital.

L'hôpital est un espace sensible, où coexistent des émotions diverses (fatalité de la mort, horreur de la maladie et espoirs de guérison), un espace où la souffrance est présente. Dans ce lieu plus que tout autre, la préciosité de la vie appelle davantage de considération humaine.

Le milieu de l'hôpital délimite un espace singulier, labyrinthique dans sa construction architecturale, organisationnelle et sociale. Il constitue un échantillon représentatif et diversifié de la société réunionnaise, un tableau dans un tableau.





L'univers plastique de l'hôpital (milieu aseptisé, lumière blanche, matières organiques, fluides, métal) révèle une esthétique propre au laboratoire : Il développe un imaginaire fictionnel et invite à la mise en place de protocoles expérimentaux.

L'acte médical constitue à ce titre, le point névralgique de la transmission des savoirs et des savoir-faire.

**« De l'élan au mouvement » avec la MSP Sens et Marie Manecy**

Le projet porté par la photographe Marie Manecy, en partenariat avec la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) « SENS » de Saint Gilles les Hauts porte une réflexion sur le corps en mouvement. Il a été décliné lors d'ateliers existants (aqua santé, marche nordique, diététique par exemple) et lors de temps spécifiques. Une exposition a été faite au sein des locaux de la MSP.



## « Des clowns en EHPAD » avec la compagnie Carton mécanique

Les clowns sont intervenus en duo au sein d'un l'EHPAD, à Mont Roquefeuil à un rythme hebdomadaire, dès le 5 octobre 2020.

L'équipe a eu beaucoup de plaisir à jouer à l'EHPAD et le lien entre les clowns et les résidents s'est tissé doucement à leur rythme. Le personnel a été très réceptif à l'action « *ça nous permet de prendre plus le temps avec certains quand on sait que vous êtes avec les autres* ». Écoute, partage de souvenirs et anecdotes ont été une source de jeux, de rires. La musique a été un excellent moyen de rentrer en contact. En Unité Protégée, la danse et les chansons ont amené beaucoup de joie pour les résidents. Ils se sont mis à danser librement et murmurer les paroles. Compte tenu du contexte lié au COVID, une exposition de photo dans l'EHPAD a remplacé l'évènement final "spectacle".

Le projet a bénéficié à 130 patients – résidents, 40 soignants et membres du personnel, 30 public extérieur (essentiellement les familles).

## « Quand les artistes passent à table » : Une exposition itinérante sur la nutrition !



La mission Développement durable du ministère de la Culture a produit une exposition consacrée à la dimension culturelle de l'alimentation et intitulée "Quand les artistes passent à table, leurs regards sur l'alimentation". Cette exposition portait sur la vision que les artistes, notamment photographes, ont de l'alimentation.

Conçue pour être facilement transportable et installable sans personnels particulièrement qualifiés, l'exposition, après une inauguration par la ministre de la Culture, Madame Françoise Nyssen, dans les espaces d'exposition du ministère en octobre 2017, était itinérante jusqu'à fin 2020.

A côté du volet contemporain avec le regard de photographes et de vidéastes sur le cycle de l'alimentation (manger, acheter, modifier, préserver, élever, cultiver et planter, soit "de l'assiette à la terre"), était associé un diaporama historique préparé par les Archives



## INVITATION

### Vernissage

Lundi 11 février à 18h  
au TÉAT Champ Fleuri - La Galerie

### QUAND LES ARTISTES PASSENT À TABLE

Du 11 février au 13 avril 2019

Habitudes de consommation, réalité des modes de production, cycles de vie des nourritures, impacts sur notre santé : entre photoreportages, photomontages, natures mortes, installations et graphisme, 19 plasticiens font danser nos assiettes pour mieux les mettre en perspective.

Accès libre et gratuit  
du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h,  
et les soirs de représentations.

0262 419 325 | [www.teat.re](http://www.teat.re) |   



En collaboration avec l'Agence de santé océan Indien, les Archives départementales de La Réunion, la Bibliothèque départementale de La Réunion, la Direction des affaires culturelles de La Réunion, la Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de La Réunion, la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement de La Réunion.



Le TÉAT Champ Fleuri à Saint-Denis et le TÉAT Plein Air à Saint-Gilles sont des établissements artistiques du Département de La Réunion.

Nationales avec une sélection de documents conservés aux Archives, issus notamment des fonds des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, soit une quarantaine de documents du XIIème siècle à nos jours, tels décisions politiques, formulaires, dessins, cartes, photos... sous le titre " quand les Archives passent à table", une sélection de documents conservés et protégés.

Cette exposition a pu être déplacée à La Réunion en 2019 et 2020, et son itinérance dans les espaces culturels (médiathèques...), établissements scolaires et lieux de soins (établissements) a bénéficié du soutien de l'Ars et de la DAC. Une médiatrice a été financée afin de permettre son accessibilité aux usagers du système de santé (Clinique Oméga, CHU, etc.).

« Jardin la Nurserie » - porté par les nouveaux commanditaires, le CHU, le Centre hospitalier de Mayotte, le collectif danois Superflex, l'école des jardins planétaires



« La nurserie » est une œuvre imaginée par Superflex, un collectif d'artistes danois, commandée par un groupe de personnels hospitaliers et de représentants de malades pour les centres hospitaliers de La Réunion et de Mayotte. Ce projet a été initié en 2013 dans le cadre de l'action

« Nouveaux commanditaires » soutenue par la Fondation de France, en partenariat avec les Directions des Affaires culturelles de La Réunion et de Mayotte, le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion (CHU), et le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) et de l'ARS.



Les hôpitaux de Mayotte et de La Réunion, bien que géographiquement éloignés, partagent le même objectif constant d'amélioration de la qualité des soins et de l'accueil des populations de l'Océan Indien.

Il a paru essentiel aux soignants d'établir un lien, une relation de continuité permettant aux trois centres hospitaliers de se rapprocher, en particulier dans le cas de transferts sanitaires des patients.



Suite au lancement de l'œuvre en 2018, une convention multipartenaire a été signée entre l'ARS, le CHU, l'école du jardin planétaire et l'association « Les Nouveaux Commanditaires » pour permettre la prise en charge des frais d'entretien et d'animation des jardins.

Un médiateur a été recruté 20h par semaine et a pu assurer l'entretien, l'ouverture et l'animation du lieu, en lien avec des bénévoles et la référentes culture et santé du CHU.

### III. Des temps fort d'émulation !

#### A. Un séminaire bilan et perspectives en novembre 2018

Afin d'impulser une nouvelle dynamique régionale en matière de « Culture et Santé », l'ARS et la DAC de la Réunion ont réuni, le 8 novembre 2018, des acteurs culturels et des professionnels de santé, au théâtre du Grand Marché. Les échanges ont permis d'identifier les grandes orientations de la future convention de partenariat, devant être signée le mois suivant.

La journée s'est déroulée en 2 temps :

- **La matinée a été consacrée aux expériences passées**, avec une restitution vivante des travaux d'artistes et de soignants. L'université de La Réunion a, par ailleurs, présenté une synthèse de l'évaluation du précédent partenariat, avec un focus sur l'impact du dispositif sur le système.
- **L'après-midi était dédiée à l'avenir**. La présentation du Projet Régional de Santé était illustrée par des ponctuations artistiques afin de stimuler les échanges. Une synthèse des débats a permis de définir les objectifs de la prochaine convention.

L'évènement était co-organisé par l'ARS, la DAC de la Réunion, l'Université de La Réunion, le Centre Dramatique de l'Océan Indien, en lien avec un collectif d'artiste constitué pour l'occasion et composé de plasticiens, vidéastes, auteurs, chorégraphes.

Le public invité était composé de représentants d'utilisateurs et de patients, d'établissements de santé (gestionnaires ou soignants) ou médico-sociaux, de professionnels libéraux, des pôles culturels et de santé des collectivités, ainsi que du réseau d'artistes (compagnies de danse et de théâtre, lieux de spectacles, structures en arts plastiques, musiciens, école supérieure d'Art...etc.).

## **B. Une formation régionale des référents culturels**

Portée par l'ARS et la DAC, en collaboration avec l'association InterSTICES, responsable « Culture et Santé » en région Rhône Alpes, la formation s'adressait à des professionnels de santé d'établissements médico-social, sanitaire et de maisons de santé, des membres d'associations, des collectivités territoriales, des artistes...

Les objectifs :

- informer sur le programme Culture et Santé,
- favoriser la rencontre des acteurs
- encourager les nouvelles initiatives pour entretenir la dynamique Culture et Santé dans l'île.

Deux temps forts ont été organisés du 17 au 21 février 2020, à Saint-Paul :

**Un séminaire entre professionnels de la Culture et de la santé, le 17 février, à Lespas :**

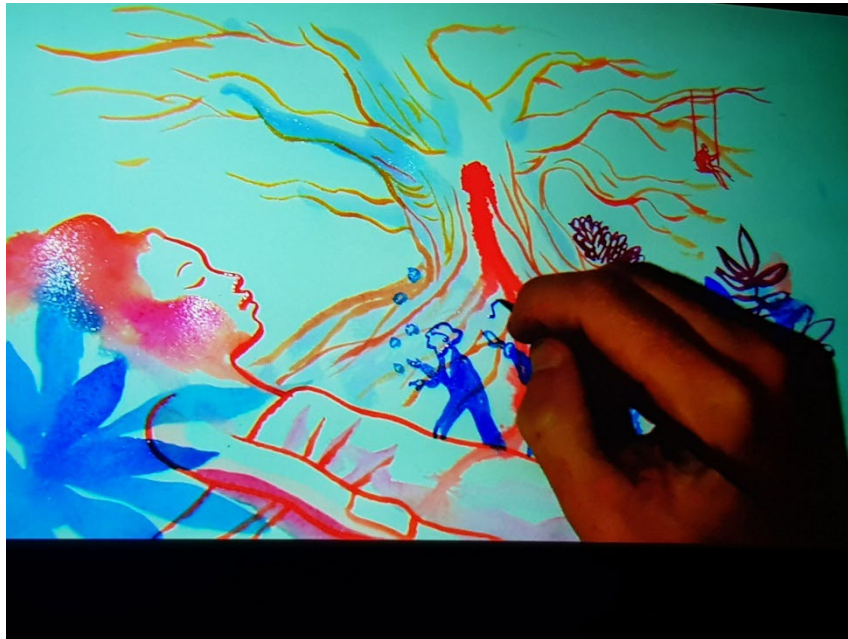
Plus de 120 personnes ont participé à cette journée, avec, au programme :

- présentation du programme Culture-Santé à La Réunion,
- concert dessiné du Projet Régional de Santé (par l'Association « Markotaz<sup>2</sup>»),
- projection de films,
- apartés artistiques,

---

<sup>2</sup> Dessin d'Hippolyte et concert de Gilles Lauret

- temps d'échange sous forme de speed meeting entre acteurs culturels et professionnels de la santé.



Quatre journées de stage de professionnalisation en direction d'artistes, acteurs culturels et référents culturels en établissements de soin.

25 personnes ont pu se former, dans des structures de soin : EHPAD, Etablissements de santé, Etablissements d'accueil pour personnes handicapées.

Le contenu de la formation :

- Culture et Santé, de quoi parle-t-on ?
- Penser et mettre en œuvre un projet Culture et santé ;
- Financer et Evaluer un projet Culture et santé ;
- Comment le financer et l'évaluer.



## Des référents « culture et santé », des espaces dédiés et une meilleure interconnaissance ;

Cette formation a contribué à impulser une nouvelle dynamique au sein des structures de soin, avec la création de référents « culture et santé » et d'espaces dédiés pour les artistes.

Si l'interconnaissance entre les deux secteurs s'est améliorée, il convient de relever toutefois que le partenariat entre acteurs de santé et culturels est encore peu formalisé.

Enfin, l'ouverture du partenariat culture et santé au secteur libéral a fait émerger de nouvelles dynamiques sur le territoire. Ainsi, la thèse de médecine de Clémence Chavot soutenue en 2021 et intitulée « *Vécu d'un projet artistique de photographie par des patients d'une MSP à La Réunion* » estime que « *la diffusion de l'intérêt de ce type de prise en charge serait intéressante au cours de la formation médicale initiale et continue pour sensibiliser les internes et les médecins* ». Elle préconise par ailleurs une « *évaluation d'impact à long terme d'un tel projet en réalisant une étude qualitative à distance de la fin du projet* ».

Ainsi, des initiatives intitulées « Culture sur ordonnance » émergent en Europe (Belgique<sup>3</sup>) et outre Atlantique (Canada<sup>4</sup>) afin de promouvoir l'art et la culture comme des leviers de bien-être et de santé mentale. La prochaine convention de partenariat pourrait être l'occasion d'expérimenter ce type de dispositif innovant.

## Conclusion

Le fonctionnement du partenariat a été perturbé par la crise sanitaire. Celle-ci nous a cependant permis de re-questionner la conception des projets, leurs modalités de mises en œuvre et d'encourager leur adaptabilité et ou aménagements nécessaires.

La DAC et l'ARS réfléchissent à :

- Augmenter le niveau de l'enveloppe, notamment grâce à l'élargissement du partenariat ;
- Offrir un cadre formalisé et sécurisant au dispositif de résidence en milieu de santé ;
- Créer un label « Culture et santé » pour les lieux de soins.

A l'instar de dispositif « sport sur ordonnance », des réflexions sont aujourd'hui à l'œuvre pour développer la notion de culture sur ordonnance.

---

<sup>3</sup> <http://www.club-innovation-culture.fr/sante-mentale-post-covid-visites-musees-bruxellois-prescription-mediale/>

<sup>4</sup> <http://www.club-innovation-culture.fr/quebec-medecin-prescrire-visites-mba-montreal/>